



Pirailon Mag

Pour ne pas s'en laisser conter !

N° 6 - JUIN 2016

Non à la carrière au delà de 2020 !

Le bulletin d'informations du collectif d'habitants et riverains de Saint Julien-Molin-Molette

« Ce dessin humoristique de Pascale Berthouze date de 1995. Il comportait deux volets : Saint-Julien aujourd'hui (un village encore vivant avec nombreux commerces et piétons paisibles dans les rues) et Saint-Julien demain, dévasté par le trafic incessant des camions. »

St Julien est-il à vendre ?





COP21

La COP21 a fixé un objectif plafond de hausse de température. Il faudra rapidement passer aux actes, car les bonnes paroles ne suffiront pas à sauver le climat.

L'État français, initiateur et président devra pour le moins montrer l'exemple. Pour concrétiser ces engagements, chaque secteur de l'économie devra dans ces décisions et orientations nouvelles prendre en compte ces objectifs. Les schémas des carrières* n'ont pas attendu la COP21 pour énoncer des règles pertinentes afin de réduire l'empreinte carbone de cette activité :

Relevons les exemples suivants :

- « Les nuisances et les impacts environnementaux (gaz à effet de serre, émissions de particules NOx) engendrés par la circulation des camions doivent être limités. » (Orientations §2-7)
- « L'ouverture ou l'extension de carrières seront recherchées prioritairement à côté des principales zones de consommation. » (Orientations §2-7)
- « Une étude de l'UNICEM, datant de 2010 montre que d'une manière générale en Rhône-Alpes, les capacités de production actuelles et potentielles sont suffisantes pour assurer l'approvisionnement dans un rayon de chalandise inférieur à 20 km pour la plupart des zones de consommation. » (Synthèse §5-11)
- « La distance moyenne de livraison entre le lieu de production et le lieu de consommation est comprise entre 12 et 20 kms. » (Transport §4-2)
- « Le recours aux transports alternatifs à la route, (fluvial, ferré), devra être recherché, et sera un critère à prendre en compte pour déroger à ce principe de proximité. » (Orientations §2-4)

Le choix du moyen de transport et la limitation des distances sont ici décrits comme le meilleur moyen de réduire le coût et les impacts liés à l'approvisionnement en matériaux de carrière.

Il est évident que les menaces sur le climat imposent plus que jamais le respect de ces règles.

Une réponse cohérente de l'État est possible lors de nouvelles demandes d'autorisation.

L'arbitrage concernant la carrière de Saint Julien Molin Molette devra intégrer la réalité du transport des matériaux qui en sont issus.

On peut comprendre qu'un responsable d'entreprise, même de carrière, soit tenté de maximiser l'étendue géographique de ses marchés. Un responsable administratif se devra d'opposer les orientations officielles à la réalité des déplacements actuels en camion incessants dont nous sommes tous témoins.

* DREAL : Direction Régionale de l'Environnement et Aménagement du Logement.
Schémas des carrières de la Loire (2005) orientations schémas régional (2013)

Le billet du non-dit

Il apparaît évident que le carrier n'a nullement l'intention de stopper son activité en 2020 ayant de plus annoncé une prochaine demande d'autorisation pour 30 ans d'exploitation supplémentaire, avec augmentation de sa production annuelle.

Même si ces informations n'ont pas un caractère officiel, on ne peut qu'être persuadé que plane sur St Julien une sérieuse menace, qui bien sûr ne tient aucun compte de ce qui était écrit dans l'arrêté de 2005.

En tant qu'habitants du village, même si certains ont la chance de ne pas avoir de camions passant sous leurs fenêtres, il nous paraît surprenant, voire révoltant, de constater le silence du conseil municipal vis-à-vis de cette menace.

2020 n'étant pas une échéance si lointaine, un tel enjeu pour la qualité de vie à St Julien devrait donner lieu dès maintenant à rencontres, réflexions et préparations de décisions vis-à-vis de ce proche futur.

Nous notons que le dernier bulletin municipal, dans son chapitre faisant l'inventaire des diverses associations du village, ne mentionne même pas l'existence du collectif piraillon dont la seule démarche est tournée vers la préservation du village.

La municipalité a accepté de recevoir par deux fois une représentation du collectif qui souhaitait, entre autre, présenter les pétitions signées contre l'extension de la carrière en 2020. Ces deux rencontres n'ayant pas été mises à l'ordre du jour des conseils municipaux qui ont suivi, n'apparaissent donc pas dans les comptes rendus officiels. Le collectif serait-il inexistant aux yeux de la municipalité ?

Celle-ci va-t-elle un jour prochain sortir de son mutisme sur ces sujets graves, pour donner ses idées, ses analyses et sortir de son retranchement pour enfin se positionner ?

Le billet d'humeur

En 1994, je découvre St Julien, son intelligent projet de réhabilitation des bâtiments industriels, de développement économique Art et Nature, son rayonnement artistique au niveau national.

Je décide d'y installer mon activité artisanale.

Je vais consacrer 20 ans de ma vie à m'engager pour le développement touristique : exposition ouverte tous les week-end, tous les jours l'été, stages, ateliers hebdomadaires pour la population locale, organisation d'événementiels autour de l'artisanat.

Mes parents vont m'y rejoindre un an plus tard, aujourd'hui mon frère. Je m'y suis mariée, j'ai trois enfants scolarisés ici.

Mon bilan :

J'ai habité 2 ans rue Peyronnet : jamais je n'y retournerai : le va et vient des camions avec les bennes à vide est insupportable, avec la poussière je ne pouvais laisser les portes ouvertes de mon commerce pour arriver à parler aux clients !

J'ai habité 10 ans à Malencogne juste en dessous de la carrière : poussière à refaire tous les deux jours, pots qui tremblent sur les étagères avec les tirs de mines hebdomadaires. Fentes dans les murs, voitures qui plongent dans le champ au premier virage en contrebas de la carrière à cause du gas-oil, cyclistes qui glissent sur les graviers et atterrissent sur mon terrain !

J'habite depuis 6 ans dans le centre du village, m'étant installée cette fois hors du circuit des camions, l'endroit et le voisinage fort agréable. J'ai connu 2 ans de vie économique florissante : toutes mes stratégies d'entreprise se révélaient bien fondées.

Mon atelier Ocrement est devenu une référence, un exemple dans le Pilat.

Malheureusement les autres acteurs touristiques n'ont pas eu mon entêtement pour croire au potentiel de St Julien ou ont ils été plus lucides sur la politique qui y est menée ?

La vie économique de ce centre est de plus en plus triste alors que St Julien était aussi un village incontournable pour les amateurs d'artisanat. Quel gâchis !

Quand est ce qu'on arrêtera de vouloir ménager la chèvre et le chou ?

Quand finira le temps du tout pour la carrière au sacrifice de son commerce local ?

Quand est ce que les habitants oseront dire haut et fort ce qu'ils pensent tout bas ?

Quand est ce que les élus oseront prendre de vrais engagements ?

Quand est ce que mes enfants arrêteront de me gronder parce que je les attrape fort par le bras pour être sûre qu'ils soient en sécurité quand je vais à l'épicerie ou à l'école ?

J'ai fini de ramer à contre sens.

Aujourd'hui mon seul espoir est pour les prochaines élections car :

OUI, nos élus ont le pouvoir de décider de notre avenir : c'est eux qui vont décider de vendre ou non notre village en votant le nouveau PLU.

C'est eux qui vont voter si nous allons jeter nos économies à la poubelle.

Aujourd'hui j'attends un référendum quant à l'avenir de St Julien.

Merci à ses habitants si accueillants qui ont su m'attacher coûte que coûte à ce village dont je ne suis pas native. Il n'y a pas de paradis sur terre, c'est à nous de le créer.

ST JULIEN N'EST PAS A VENDRE malgré toutes les pancartes qui fleurissent chaque jour.

Christine Blanchet-Awesso



Notre collectif est ouvert à tous les habitants et riverains de St Julien qui se posent des questions sur l'avenir de leur village, c'est pourquoi nous vous invitons à participer à la prochaine réunion du collectif qui se tiendra dans la salle du conseil municipal de la Mairie

le lundi 4 juillet à 20 heures

à l'issue de cette réunion, nous partagerons le verre de l'amitié.

Le Piraillon Mag est financé par des dons. Nous remercions nos donateurs pour leurs contributions à cet exemplaire du Piraillon Mag.

Courriel : collectif.hab.sjmm@gmail.com • Facebook : Collectif d'habitants et de riverains de Saint Julien Molin Molette

Témoignages



Sonia Plasson, éducatrice

J'ai toujours vécu à St Julien, et je connais donc la carrière depuis longtemps. Ayant vécu quelques années dans le centre de St Julien (rue Peyronnet puis en face de la poste), j'ai pu faire l'expérience des problèmes liés au passage de nombreux camions, comme les désagréments liés aux bruits et poussières, je ne pouvais pas laisser les fenêtres ouvertes. Et que dire de la sécurité, quand en sortant de chez soi on tombe nez-à-nez avec ces camions, sur des trottoirs déjà étroits et sur-lesquels il n'est pas rare de les voir rouler pour se croiser... Ayant un projet d'achat immobilier, et vu notre souhait de rester sur St Julien, nous avons cherché une maison hors zone de passage des camions et assez loin de la carrière, pour éviter ces désagréments. Mais si comme le souhaite le carrier il y a une extension, on peut se demander qui voudra encore habiter dans le centre avec 3 fois plus de camions par jour qu'actuellement ! Avec les enfants il est déjà assez dangereux de se promener dans St Julien, alors pensons à ce que ce sera quand le nombre de camions sera 3 fois plus important.



Lucienne Crozier, retraitée

Nous sommes venus à Saint-Julien dans les années 1970, attirés par ce village à l'architecture caractéristique, au sein d'un parc naturel régional à l'époque sans carrière (la première autorisation connue date de 1983). Charmés, nous avons choisi de vivre à Coron et de créer notre entreprise à la ZA Le Grand Pré Depuis, que de nuisances ! Les tirs de mine, répétés plusieurs fois par mois, font l'effet de mini tremblements de terre. Ils représentent à la longue un danger pour les habitations proches du site. Certains tirs ont dépassé les limites autorisées par le contrat d'exploitation et ont été condamnés par l'administration.

Suite à ces tirs, les murs se fissurent ; nous devons en permanence les surveiller et les consolider. J'habite une maison ayant un passé historique (voir le livre de St Julien) et aimerais ne pas transmettre à mes enfants une maison fragilisée par ces innombrables tirs de mine. Aujourd'hui, les tirs de mines se sont à nouveau intensifiés sur le versant de St Julien. J'espère retrouver la qualité de vie de notre arrivée à Saint-Julien. J'espère ne plus avoir à subir toutes les nuisances actuelles (vibrations, poussière, insécurité routière, sans parler des divergences entre habitants). Les élus et les représentants des pouvoirs publics ont une responsabilité. Ces personnes ayant autorisé l'extention de la carrière, seraient les premières à être désolées en cas d'accident grave. J'attends un bon sens sur l'avenir de St Julien, un avenir prometteur de qualité de vie pour nos générations futures !

un point info, une
buvette et amenez une petite
grignoterie à partager...

mardi 21 juin - Place des Six Fontaines,
le collectif d'habitants et riverains de St Julien-Molin-Molette
vous convie à venir fêter la musique

à partir de 18h30 jusqu'à 23h30 (pensez à vos lampes de poche)

avec :

Michèle Bernard et ses 2 musicien-ne-s

Sophie Gentil

Nanoche

...

Nous vous invitons cordialement à nous rejoindre et à partager ensemble ce moment festif.



Les Chantourneurs
la chorale Les Glottes Rebelles

Motivation du collectif

Tout comme vous, qui nous lisez, nous sommes simplement citoyens de ce village que nous avons choisi d'habiter et de défendre car nous l'aimons. Le collectif d'habitants et riverains de Saint Julien Molin Molette, réclame la remise en état du site conformément à l'arrêté préfectoral de 2005 et l'arrêt définitif de l'exploitation du site en 2020.

Nous espérons susciter la réflexion et amener à un large consensus pour le bien être futur du village et de ses habitants. Nous continuerons, tant que nécessaire et en l'absence de toute autre concertation, à alimenter le débat.

Une pétition est en cours, il est possible de la signer. Vous pourrez la trouver lors de la Fête de la Musique...